

Référentiels PEFC – Chaîne de contrôle et règles d'utilisation des marques PEFC

Mercredi 26 JUIN 2025 en présentiel à Montpellier (34)
(9h 12h – 13h30 – 17h30)



DURÉE : 1 journée (7 heures)



PUBLIC VISÉ : Scieurs, techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, acheteurs, second transformateur : charpentiers, constructeurs bois, menuisiers, agenceur, cuisinistes, etc.

>>> Prérequis : Savoir lire et écrire en Français



OBJECTIFS :

- Comprendre le contexte et les exigences du référentiel PEFC™ en chaîne de contrôle (traçabilité des produits bois certifiés PEFC™).
- Mettre en place un système permettant de répondre aux exigences du référentiel PEFC™
- Être acteur de la mise en place d'une chaîne de contrôle PEFC™ dans son entreprise (établir son propre plan d'action).



PROGRAMME :

Partie théorique au référentiel PEFC : PEFC ST 2002 : 2020 et PEFC ST 2001 : 2020

- Le processus de certification
- Définitions & concepts de la traçabilité
- Définir ses points de contrôle critique
- Les points de rupture de sa traçabilité
- La définition des produits Les responsabilités de la chaîne de contrôle
- Les documents et enregistrements
- Les approvisionnements
- Les flux matière
- Les données de production
- La vente des produits finis
- L'audit interne
- Le système de diligence raisonnée

Référentiels PEFC – Chaîne de contrôle et règles d'utilisation des marques PEFC



FORMATEUR : Jérémy GEISLER, Directeur du CRITTBois Occitanie



Compétences : productive, management du risque industriel, sécuritaire et environnemental, management, qualité, mise en place exigence normative et réglementaire

Formation initiale : Master 2 « Management des risques industriels »

Important

- Le nombre de stagiaires est limité à 10. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO.
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation.

Date limite d'inscription le 16 juin 2025.

Prix :

295 € HT soit 354 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents du réseau Fibois Occitanie

375 € HT soit 450 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents.

Virement bancaire ou chèque à libeller à l'ordre de CRITTBois Occitanie.

Adhérez

Prise en charge de la formation

CRITTBois Occitanie dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **73120045312**

Siret : 383 380 136 000 51 déposé auprès de la DREETS Occitanie.

CRITTBois est certifié **Qualiopi** pour son activité de formation continue (**certificat F0995**).

Conditions remplies pour une prise en charge par OPCO ou autre organisme collecteur.

Modalités d'évaluation

- **Fiche d'entrée en formation (informations et attentes stagiaire)**
- **Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation**
- **Fiche de satisfaction à chaud**

Après réalisation le stagiaire recevra une attestation de fin de formation

Modalités d'accueil

Séance de formation en salle et cas pratique à la scierie de Montauban de Luchon.

Pour toute demande particulière (handicap,...), nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager

Méthodes mobilisées

Moyens ou outils utilisés

- Paper-board
- Vidéoprojecteur
- Support de formation remis aux stagiaires

Modalités pédagogiques

- Apport théorique en présentiel
- Méthode de formation participative
- Etudes de cas
- Carnet de détails techniques d'exécution



Plus de renseignements : CRITTBois Occitanie – 05 65 77 17 30

Guylaine CAILHOL - Référente administrative et référente handicap : contact@critt-bois.com.

Jérémy GEISLER - Référent pédagogique et technique : jeremy.geisler@critt-bois.com.



DURÉE : 1 journée (7 heures)

BULLETIN REPONSE À COMPLETER

FORMATION

Référentiels PEFC -Chaîne de contrôle et règles d'utilisation des
marques PEFC

26 juin 2025

Présentiel uniquement (Montpellier)

Date limite d'inscription le 16 juin 2025

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaires :

Prénom du (ou des) stagiaire(s) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Nom et Prénom de la personne chargée de l'inscription:

Tél : Mail :

participera à la formation le 26 juin 2025

354 € TTC par stagiaire si adhérent (voir page 2)

450 € TTC par stagiaire si non adhérent (voir page 2)

Nombre de participants :

Montant..... €

Pour cette formation, mobiliserez-vous un financement OPCO : oui non

Si oui, précisez le nom de l'OPCO :

Demandez-vous la subrogation de paiement à votre OPCO : oui non

Souhaitez-vous nous faire part de difficultés nécessitant une adaptation de la formation : oui non

A retourner par courrier ou par mail avec le règlement à

Date / Cachet / Signature

CRITTBois Occitanie

5 Rue de Bruxelles

12 000 RODEZ

contact@critt-bois.com